

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Wavrin (59136)

### Réponses de Alain Richard, au nom de la liste « Ensemble Pour Wavrin »

— le 06/03/2020 à 19:56 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Une commission extra-municipale qui traitera de la mobilité mais aussi de la préservation du cadre de vie et de la biodiversité pourra être mise en place. Un plan vélo pourra être engagé via cette commission. Un ou une adjoint-e devra être en charge de tout ce qui touche à l'environnement.

##### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Il faudra réfléchir à la constitution de ce comité

##### Action n°3 : je ne m'engage pas

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

A première vue une mairie n'a guère de moyens financiers ni de compétence dans ce domaine. Un plan peut être envisagé au niveau des communes de la MEL

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : La Rue Raimond Poincaré a été identifiée comme un axe prioritaire par les Wavriens. Compte tenu de son trafic, une piste cyclable séparée des autres usagers paraît indispensable.

On pourra créer le plus possible de pistes cyclables mais pas forcément séparées physiquement des voitures et des piétons. Cela pourra être fait quand c'est physiquement et techniquement possible. La rue Poincaré vient d'être rénovée en partie: aucune piste cyclable n'a été réalisée; vraiment dommage! Cette rue aurait pu être aménagée avec des pistes cyclables mais séparées des voitures seulement sur une partie. Même chose rue Koenig et rue de Lille. Néanmoins il faut créer un maillage important de pistes cyclables dans Wavrin.

##### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Ces itinéraires permettront aux habitants de tous les quartiers de Wavrin de rejoindre :

- La Gare SNCF
- Les commerces de la Rue Pinteaux
- Les services de centre ville : la mairie, la poste
- Les zones de loisirs : le stade de foot, la maison de l'Olivier, le parc des Ansereuilles, le parc de la Deûle
- Le groupe scolaire, le collège, la maison des enfants.

*La modification des nombreux dispositifs anti deux roues motorisés pourrait permettre de créer simplement ces itinéraires.*

Cette question rejoint la question précédente

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Santes, de Gondécourt, de Houplin-Ancoisnes, de Beaucamp Ligny, de Don.

*Ces connexions seront d'autant plus utiles et utilisées si elles permettent de relier le centre de chacune de ces agglomérations.*

Là il est relativement facile de séparer physiquement les pistes cyclables des autres usagers.

#### Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du projet de nouveau centre-ville.

Il faut aussi y ajouter les déplacements à pied

#### Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Il serait bon de réduire ces coupures urbaines mais cela ne dépend pas que la municipalité de Wavrin

#### Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Un nettoyage régulier est absolument nécessaire car on trouve tous les débris possibles sur les quelques rares pistes cyclables

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Une réserve: on ne peut totalement supprimer le trafic de transit même dans les quartiers résidentiels; en particulier pour les livraisons

#### Action n°11 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Il faut que la législation soit claire sur ce sujet. Il ne suffit pas ensuite d'interdire les poids-lourds non équipés, il faut aussi vérifier et verbaliser

#### Action n°12 : je ne m'engage pas

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Cela a été tenté par la municipalité précédente auprès du préfet sans succès car les camions Sion ne pourraient plus accéder à leur lieu de garage puisque Gondécourt et Houplin Ancoisne les ont interdits en amont sur leur territoire

#### Action n°13 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Il faudra faire preuve de pédagogie mais avec fermeté: on ne sort pas d'une ère "tout voiture" et "tout pour la voiture" du jour au lendemain

#### Action n°14 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Rue Poincaré et rue Koenig par exemple.

On doit généraliser la vitesse à 30 du rond-point rue Koenig jusqu'à la gare, jusqu'au rond-point rue Poincaré (avant la rue Clémenceau), jusqu'au rond-point au bout de la rue Salengro avec des zones de rencontre à 20 place de la République, place de l'église, au nouveau centre-ville(à la place des écoles), avenue de l'Europe près du groupe scolaire. 30 rue Lebas également On peut autoriser la vitesse à 50 rue Koenig, rue de Lille, rue Clémenceau, rue Anatole France

#### Action n°15 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Au niveau du groupe scolaire et du futur collège (si c'est possible pour ce dernier)

#### Action n°16 : je ne m'engage pas

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Le centre ville et la Rue Pinteaux notamment la place de la Mairie et la place de l'église.

Créer des pistes cyclables avec priorité au vélo mais ne pas interdire la circulation automobile

#### Action n°17 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le double-sens cyclable n'est pas toujours physiquement possible. Oui au cédez-le-passage cycliste aux feux mais une injonction à respecter le code de la route aux cyclistes qui donnent une mauvaise image de ce point de vue dans les rues de Lille

#### Action n°18 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Par contre faire de l'avenue de l'Europe une zone de rencontre à 20 avec un sens unique

#### Action n°19 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

On ne peut indéfiniment étendre les places de stationnement

#### Action n°20 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Avec des bornes de recharge électrique pour voitures et des zones de rencontres pour covoiturage

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°21 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Rue Pinteaux, Place de l'église, Place de la Mairie,

Un travail avec la MEL s'avère indispensable

#### Action n°22 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

#### Action n°23 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

#### Action n°24 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre des locaux à disposition quand cela est possible avec un garage solidaire

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°25 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Le Junicode, s'il existe encore, devrait être relancé

### Action n°26 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

### Action n°27 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

### Action n°28 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Le parking de la salle polyvalente pourrait être mis à contribution pendant certaines heures de la journée

### Action n°29 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà fait pour la tête de liste qui se rend à Lille presque quotidiennement en vélo électrique et pour d'autres colistiers

### Action n°30 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

### Action n°31 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

### Action n°32 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Il est très important de relancer ces concepts qui n'ont pas rencontré de succès à une époque. Nous avons changé d'époque et de défis

### Action n°33 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

Si cette journée est créée au niveau de la MEL ou du pays, j'adhère. Mais ce type d'action se révèle souvent une simple opération de com

### Action n°34 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

### Action n°35 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

L'Agenda 21 avec des rencontres d'usagers aux moyens de déplacement différents devrait servir à cela en particulier.

## Commentaires généraux

Un plan-vélo ambitieux est indispensable mais fait partie d'un autre grand défi plus vaste qui est de faire de Wavrin une ville durable et de préserver notre planète bien mal en point.

Il faudra faire preuve de pédagogie au niveau des usagers de la route qui utilisent des moyens de déplacement différents et œuvrer au niveau des enfants qui fréquentent les écoles et le collège et qui constituent notre avenir. Les rencontres et animations, via l'Agenda 21, peuvent être d'excellents catalyseurs.